L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 25 AVRIL 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 25 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, une portion de terre située faubourg Marigny, faisant face à la rue St Ayid ou Claiborne.

Par Nash & Hudgson, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, jolie résidence rue du Quartier, et résidence en briques rue Conti No 93.

Par G. de Ferriet & Co., à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, résidence de famille No 65 rue Columbus.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, trois propriétés de valeur dont deux forment encoignure.

Par Chas. H. Reed, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, joli cottage rue Franklin No 190.

Par Placide J. Spear, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Magasin de grand prix, rue Decatur.

Par D. E. Murphy, aux Nos 108 et 110 de la rue des Magasins, fruits à pâtés.

Par Eug. Tourné, sur la levée, vis-à-vis la presse à coton du 3ème district— noix de Grenoble, extra.

Propriétés de valeur à Pennon aujourd'hui.—MM. Nash & Hudgson, encanteurs, vendront à midi aujourd'hui, à la Bourse d'Encan St. Charles, pour le compte de la succession de Léon Hastman, une propriété de valeur sur les rues Quartier et Hopital, entre les rues Rochebleve et Dorgenois; aussi une propriété de valeur améliorée rue Conti 93, entre les rues Bourbon et Dauphine, pour un partage. Pour plus amples renseignements voir l'annonce.

Sic Fruits—Fruits pour pâtés en fûtures. Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

SPECTACLES.

Samedi, 25 Avril.

OPERA.—A midi, Les Amours du Diable; le soir, Le Trouvère.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—A midi Grande matinée de cadeaux; le soir, Pocahontas.

Décisions et Arrêts Judiciaires.

Décidément la justice, d'origine radicale, est à l'égard des intérêts publics un peu moins âpre cette année que les années précédentes. On dirait qu'elle prend à tâche de nous faire oublier les temps honteux en foulant au pied tous les principes du droit, elle accueillait favorablement les réclamations les plus audacieuses et faisait triompher les monopoles les plus indignants. On dirait enfin qu'elle a déclaré la guerre à la fraude sous toutes les formes et qu'elle a pris le parti bien résolu de protéger nos intérêts qu'elle froissait si impitoyablement naguères. Ainsi une cour inférieure, bien connue, porte le nom de Cour Supérieure, nous a donné déjà une décision contre le monopole dans l'affaire des marchés et une autre décision de même force contre les prétentions d'une compagnie d'éclairage qui voulait exercer sur nous une exploitation oppressive. Cela nous fait bien inaugurer du résultat de l'affaire des vidangeurs libres contre la compagnie d'excavation bien qu'elle ait à sa disposition, dit-on, une machine fort ingénieuse pour vider les fosses sans exhalaisons méphitiques. Cette machine n'a pas été inventée par la Compagnie assurément et, si elle est réellement un avantage, l'industrie libre peut s'en servir aussi bien et mieux que le monopole. L'une coûtera toujours moins que l'autre et l'économie dans ce cas sera d'accord avec le droit.

Il est vrai que l'Exécutif a signé le bill du monopole des vidanges; mais il avait signé aussi le bill de la nouvelle compagnie de gaz et cette circonstance n'a pas empêché la cour de se prononcer en faveur de l'ancienne compagnie. Par conséquent, bien que l'Exécutif ait jugé à propos de sanctionner le monopole en matière de vidange, nous devons penser que la même Cour n'y aura pas plus d'égard qu'elle n'en a eu dans le procès en matière d'éclairage.

La Cour Suprême de son côté ne paraît pas mieux disposée envers les combinaisons financières de mauvais aloi que la cour inférieure envers les monopoles. La Cour Suprême a déjà délivré l'Etat d'une responsabilité financière énorme envers une compagnie industrielle qui n'y avait aucun droit. Cette responsabilité n's'élevait pas à moins de $2,500,000 pour des travaux que la compagnie était hors d'état d'entreprendre et qu'elle n'avait pas entrepris en effet dans le délai fixé. Ces jours-ci, la Cour Suprême a donné plusieurs exemples de bonne justice et d'un retour plus on moins marqué aux principes du droit, ce qui nous fait augurer de l'avenir d'une manière un peu moins sombre que par le passé, lors même que notre espoir du côté du Conseil deviendrait à être déçu.

Voici la série d'affaires dans lesquelles la Cour Suprême a protégé la ville par des arrêts qui ne sont pas moins efficaces. On se rappelle que les hommes d'Etat et les financiers municipaux de la ville de Jefferson avaient voulu non pas payer leur bienvenue dans la grande famille orléanaise, à l'époque de leur annexion, mais au contraire la faire payer à la ville de la Nouvelle-Orléans en mettant sur son compte des marchés et des contrats fort onéreux. Un de ces contrats, relatif au scouillage de certaines rues, n'eut pas coûté moins de deux millions de piastres, s'il eut été exécuté. N'était-ce pas quelque chose de merveilleux que la prétention d'un conseil municipal, représentant une population de cinq ou six mille âmes, et faisant d'un seul coup des marchés de deux millions pour payer de coquilles des rues désertes, à peine tracées, et marquées par des fossés à crocodiles? Evidemment les habitants de la ville de Jefferson n'auraient pu payer à eux seuls des améliorations aussi gigantesques; mais l'annexion leur fit espérer que la Nouvelle-Orléans pourrait les payer pour eux.

De là ce monstrueux contrat qui ménageait autant de profit pour les hommes d'Etat du Conseil que pour les entrepreneurs eux-mêmes et peut-être même davantage. La Nouvelle-Orléans, bien entendu, ne voulut pas accepter cette charge en reconnaissant la validité du contrat, et la Cour Suprême a soutenu la Nouvelle-Orléans en déboutant les conseillers et les entrepreneurs de Jefferson. Nous ne connaissons pas les motifs de l'arrêt, mais il est assurément basé sur des considérations de fraude, car ici la fraude est établie par le contrat même. Ce n'est pas avec 1000 ou 1200 contribuables de village qu'on peut payer des améliorations devant coûter deux millions.

Une autre affaire, qui se rattache à la précédente, est celle de M. I. J. Krieder, maire de la ville de Jefferson, réclamant un complément de salaire, pour cause de *dépommation* avant l'expiration de son terme. La Cour Suprême a pensé que M. Krieder, ayant été payé exactement pendant le temps de son service, n'avait rien à réclamer. En conséquence il a été débouté sans plus de cérémonie que les marchands de coquilles qui n'en avaient pas fourni une seule.

La troisième affaire est la réclamation du fermier du canal Carondelet contre le droit de la ville à égoutter dans le bayou St-Jean sans obligation d'indemnité envers la compagnie qui entretient à ses frais la navigation du bayou. Cette réclamation s'élevait à $500 par mois jusqu'à l'expiration du bail du fermier, et la somme totale à payer par la ville est été d'environ $30,000 si la Cour Suprême eut accueilli la demande. En nous exprimant ainsi, c'est indiquer suffisamment que la Cour Suprême l'a repoussée.

Dans un quatrième procès intenté contre la ville, la Cour Suprême a rejeté une réclamation de batture qui n'était ni plus ni moins fondée en droit que tant de réclamations de ce genre depuis 30 ou 40 ans, et qui n'ont pour base que des raisons d'allusion toujours contestables quand l'extension des terrains est due à des travaux publics d'amélioration ou de conservation. L'alluvion doit appartenir plutôt à la partie qui garantit et qui conserve qu'à la partie qui ne fait rien dans ce but et qui ne dépense rien.

Cette série d'arrêts ne diminue pas la dette municipale, mais elle dégage la ville d'une responsabilité grave et qui aurait pu faire peser sur elle une nouvelle obligation de plus de deux millions. Nous y voyons une chose qui vaut encore mieux, c'est le parti pris de la part des Cours de protéger les intérêts publics contre les machinations frauduleuses. Depuis bien des années cette protection nous manquait et les conséquences de ce deni de tutelle ou de justice avaient été désastreuses. Chaque tripoteur visait à un contrat avec la ville pour avoir le droit de lui faire un procès et les affaires de chantage s'étaient multipliées à l'infini. On en a compté jusqu'à $600 ou 700, à tel point qu'il a fallu chaque année ajouter un membre du bureau au nombre des coadjuteurs de l'avocat de ville. Le fléau paraît arrêté aujourd'hui; toutefois, nous ne pouvons nous empêcher de terminer cet article par une réflexions amère: les Cours de justice radicale nous ont fait plus de mal qu'elles ne pourront jamais en réparer, puisque elles animées des meilleures intentions du monde.

NOUVELLES DES CREVASSES.

M. Van Pelt, ingénieur de la compagnie des levées, fait le rapport suivant:

24 avril.—M. Van Pelt a quitté hier la crevasse McCallum. Il y avait à la crevasse inférieure plus de 300 hommes à l'ouvrage, sous le capitaine John A. Stevenson, planteur, assisté par les planteurs et les économes les plus expérimentés d'Est Baton-Rouge et d'Iberville. A la crevasse supérieure, le major Lames était à l'ouvrage avec des détenus du pénitencier. Une quantité de matériaux avait été accumulée. On est maître de la crevasse et il ne faut plus que trois ou quatre jours de travail pour la fermer. Cependant si le mauvais temps continuait, cela retarderait le travail.

Il n'y a aucun espoir de fermer la crevasse Hickey. Toute la paroisse d'Ouest Baton-Rouge et une grande partie de celle d'Iberville, rive droite, est inondée. Le côté Est du bayou Grosse Tête et le côté Ouest du bayou Maringouin sont sous l'eau, masiles habitants luttent énergiquement pour sauver la région qui s'étend entre ces deux bayous, au moyen des levées qui les protègent.

L'eau de la crevasse Morganza inonde le bassin de la Pointe-Coupée, les terres du bayou Fordoche et de la Fausse Rivière et elle s'étend jusqu'à la rive orientale du bayou Teche.

Les terrains d'alluvion de la paroisse des Avoyelles et de celle de St-Landry sont inondés partiellement par les crevasses de la rivière Rouge, du bayou de Glaizes et de la rive occidentale de l'Atchafalaya.

On écrit de Pattersonville à la date du 22 avril:

L'eau nous gagne. Un grand nombre de planteurs ont renvoyé leurs travailleurs parce que leurs cannes sont sous l'eau. Des milliers d'orangers ont été détruits. Avant les hautes eaux nous n'avions jamais en une plus belle perspective de récolte depuis la guerre, et si on ne peut sauver les cannes, le pays sera ruiné.

Le capitaine Forgay écrit au *Times* pour maintenir son assertion que la grande levée de Morganza est brisée dans sa partie la plus profonde. L'ingénieur d'Etat a fait une confession volontaire ou involontaire; mais ceux qui connaissent depuis longtemps la localité ne peuvent avoir aucun doute.

Nous lisons dans le *Sentinel* de St-Jacques, du 22 avril:

L'eau des crevasses de Baton Rouge et de Bounet Carré ont inondé la colonie de Grande Pointe dans cette paroisse, et un grand nombre de familles ont été forcées de quitter leurs demeures et d'aller chercher un abri ailleurs. Les trois quarts au moins de la récolte de tabac qui est la seule source de revenu des habitants de la Grande Pointe, seront entièrement perdus. Ces malheureux méritent les sympathies de la communauté et nous espérons qu'on leur donnera l'assistance dont ils ont besoin.

On sait que c'est la Grande Pointe qui produit le célèbre tabac de Périque.

Meeting dans la Paroisse de la Pointe Coupée.

Pointe Coupée, 20 avril 1874:

A une réunion tenue dans le 6me Ward de la paroisse de la Pointe Coupée, le 20 avril 1874, pour arriver aux moyens de soulager ceux qui souffrent de l'inondation par les eaux du Mississippi, sur motion de B. C. Cooley, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Attendu qu'un grand nombre de nos concitoyens sont inondés et ont perdu leurs résidences, leurs effets d'habillements et les moyens de gagner leur vie,

Il est résolu, 1° Qu'un comité de six personnes sera nommé pour adresser à qui de droit des demandes dans le but d'obtenir les provisions, les abris et les vêtements nécessaires pour ceux qui en sont désoeurvus.

2° Que le comité ainsi nommé sera chargé de se rendre à la Nouvelle-Orléans pour voir le gouverneur Kellogg et se procurer s'il est possible, les approvisionnements nécessaires;

3° Que le dit comité prendra charge des dons qui pourront être faits, soit par l'Etat de la Louisiana, soit par la compagnie des levées, soit par les Etats-Unis, soit par toute société de bienfaisance ou autres personnes, et en fera la distribution à ceux qui en auraît besoin;

4° Que le dit comité se composera des personnes suivantes: Hon. Eugène C. Cooley, Col. G. H. Griffin, J. C. Patrick, Wm C. Hall, Jules Labatut et Alfred A. Rankin; que le dit comité est pleinement autorisé à représenter le 6me Ward de cette paroisse, dans le cas d'une distribution générale.

5° Que le *Republican* de la Pointe-Coupée, le *Republican*, le *Times*, le *Picayune*, l'*Abeille*, l'*Avenir*, et le *Bâton-Rouge Grand Era*, seront requis de publier le compte-rendu de ce meeting;

6° Qu'en raison du grand nombre de personnes, habitant derrière la Grande levée, qui ont, vu leurs demeures emportées sans pouvoir rien sauver, qui sont dans le dénuement le plus absolu, sans abri, sans vêtements et sans vivres et privées de toutes communications avec les autres parties de la paroisse, il est essentiellement nécessaire que des secours immédiats soient envoyés afin d'empêcher une famine, en conséquence, il est demandé que toutes les provisions destinées à ce ward soient envoyées directement à ce comité.

G. H. GRIFFIN, Président.
Eugène C. COOLEY Secrétaire.

EXCURSION AU PROFIT DES INONDÉS.—Le bateau à vapeur *Lizzie Hopkins*, capitaines Ancoin, fera demain, dimanche, une grande excursion aux crevasses de la paroisse Plaquemines, au profit des victimes de l'inondation. Il partira à 2 heures précises de son mouillage, au pied de la rue Conti, et sera de retour vers 8 heures du soir. Le prix du passage, aller et retour, est d'une piastre.

BÉNÉDICTION D'UNE STATUE.—On nous prie d'annoncer que la bénédiction solennelle de la statue de Notre-Dame de Lourdes, par Mgr l'Archevêque Perché, aura lieu à l'Eglise Sainte-Marie, à Carrollton, demain, dimanche, à 3 heures de l'après-midi.

Le lot de $20,000
Le lot de $20,000
Le lot de $20,000
Le lot de $20,000
Dans la Loterie à numéros simples
Dans la Loterie à numéros simples
Dans la Loterie à numéros simples
A été gagné le 18 avril
A été gagné le 18 avril
A été gagné le 18 avril.

MM. MORRISON & WOODWARD.—Le montant brut des ventes chez MM. Morrison & Woodward, No 1, rue Magasine, coin Canal, s'est élevé, lundi, à $106, dont moitié, ayant d'avance été affecté aux victimes de l'inondation, a été versée entre les mains du Comité de Secours. MM. Morrison & Woodward sont les agents de Maguire pour la vente des célèbres médicaments de famille de ce dernier. On ne saurait trop les louer de leur acte de générosité qui les honore et qui, nous l'espérons, trouvera des imitateurs dans le commerce de notre ville.

Pour la constipation, les affections bilieuses, le mal de tête et toutes les maladies du foie et des reins, employez le COMPURANGO DE MCGUIRE, dont la base est purement végétale.

Habillements en casimir pour jeunes garçons, $4 00. Habillements en casimir pour jeunes gens, $7 00. Article de toilette fantaisie au prix coûtant, et au-dessous pour du comptant, chez

GARTHWAITE, LEWIS & MILLER,
100, rue Commune,
vis-à-vis le City Hotel

LES MARINS DU ZIMI RETROUVÉS.—Nos dépêches de la Balize annoçaient, il y a quelques jours, que deux embarcations du navire *Zimi*, avaient été entraînées en pleine mer; elles ont été heureusement rencontrées par le lougre *Cosgrove*, et les marins sauvés. Voici quelques détails sur cet épisode de la vie maritime.

Vendredi dernier, le navire *Zimi* se trouvant en dehors de la Passe Sud-Ouest, le second partit avec un matelot et un mousse dans une des embarcations pour aller à la station du télégraphe. Le vent et le courant les entraînèrent en mer et le capitaine envoya à leur secours une autre embarcation montée par six matelots.

Vers deux heures la première embarcation rejoignit la seconde, mais malgré leurs efforts réunis ils ne purent ni revenir au navire ni atteindre le rivage, et ils furent entraînés en mer.

Le côtre de la Douane *John A. Diz*, croisa en vain le long de la côte, sans les apercevoir et on avait des craintes sérieuses sur leur sort. Les embarcations perdues furent heureusement aperçues au bout de quatre jours par le lougre *Cosgrove* qui les ramena à l'île. Timbalier près du fort Livingston, on en leur donna des vivres et des vêtements. Les malheureux n'avaient eu pendant ces quatre jours, que six biscuits pour toute nourriture. Ils sont arrivés en ville jeudi soir par le canal Harvey. Le capitaine du lougre, John Cosgrove, mérite les plus grands éloges pour sa conduite dans cette affaire.

Cet épisode prouve combien il est imprudent d'envoyer des embarcations non munies de provisions, dans des circonstances pareilles.

MINES DE SOUFRE DE CALCASIEU.—La dépêche suivante, reçue hier au siège de la Compagnie, donne des nouvelles favorables qui seront lues avec intérêt par un grand nombre de nos lecteurs.

Lac Charles, 22 avril 1874

A Th. H. Hunt, président etc.,

Le puit a maintenant 50 pieds de profondeur; le travail avance bien.

TH. KLEINPETER.

LE CONCERT AU BÉNÉFICE DE MADAME HERR.—Nous sommes heureux d'avoir à constater le brillant succès de la soirée musicale donnée hier, à la salle Grunewald, au bénéfice de madame Herr. L'assemblée était aussi nombreuse que choisie et un accueil enthousiaste a été fait à la bénéficiaire et à sa fille mademoiselle Marie Herr qui a conquis, définitivement, hier soir, le rang artistique auquel ses succès précédents lui permettaient de prétendre. Madame Herr a toujours été remarquable par son jeu brillant et entraînant et nous avons pu, de nouveau, admirer ses qualités dans les duos d'*Euryanthe* et de *Jerusalem* qu'elle a joués avec sa fille, et dans son accompagnement de M. Madier de Montjau. Musicienne accomplie, elle a justifié la réputation qu'elle a acquise, depuis longtemps dans notre monde musical: comme exécutante et comme professeur. Digne émule de sa mère par le talent, mademoiselle Marie Herr a obtenu un succès d'enthousiasme par la manière dont elle a rendu la composition de Strakosch sur *Lucia*; elle a droit désormais à être considérée comme une artiste.

M. Madier de Montjau a joué l'andante et le rondo en *ré* majeur de Beethoven et le 7me concerto de Bériot avec le cachet et la distinction d'un artiste de premier ordre et il a confirmé la haute opinion que nous nous étions formée de son talent.

Mlle D.... a chanté l'air des *Rameaux* de Faure dans un excellent style; sa voix grave et bien timbrée nous a fait un vif plaisir. Mlle F.... y, douée aussi d'une fort belle voix, a remplacé l'air de la *Juive* par celui de *Separation* de Rossini et elle a chanté le duo de *Marguerite* avec M.... 6; son succès dans ces deux morceaux a été très grand. Madame Y.... a chanté la chanson du roi de Thulé et l'air des bijoux, de *Faust*, et l'air de *Freyschutz*, de Weber; son magnifique organe et le talent dont elle a fait preuve, lui ont valu de chaleureux applaudissements. Madame T.... l a été aussi fort applaudie dans l'air de *Galathée*. Enfin, MM. M.... 6, ténor et B.... e, baryton, tous deux amateurs distingués, ont contribué au succès de la soirée par la manière dont ils ont chanté divers morceaux. M. Grenling s'est, comme toujours, montré en accompagnateur très habile.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Aujourd'hui samedi, 25 avril, matinée à midi, *les Amours du Diable*, opéra féerie en quatre actes.

Ce soir, à sept heures, *Le Trouvère*, grand opéra de Verdi, avec MM Gueymard, Devoyod, Mayan, Mme Fursch-Madier et Denain.

Dimanche, 26, *le Chapeau de Paille d'Italie*, vaudeville en cinq actes. Le spectacle commencera par *La Veillée Allemande*, drame en un acte.

Lundi, 27, pour le BÉNÉFICE de M. Casagne, *Les Huguenots*.

Au premier jour *Hamlet*.

Incessamment BÉNÉFICE de M. Canonge directeur.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Les habitués de ce théâtre ont fait un accueil chaleureux hier soir à Mlle Jennie Engel, qui prenait son bénéfice d'adieu, et lui ont donné des preuves de leur sympathie pas de nombreuses offrandes du fleurs. Sans le mauvais temps toutes les places auraient été prises, mais en dépit de Pluvine et de Borée il y avait encore une très bonne chambrée.

Aujourd'hui, en matinée, on donnera *Pocahontas*, et la direction de l'Académie distribuera des billets de loterie à tous les spectateurs pour une belle montre en or, valant cent cinquante piastres.

Dans la soirée les "*Sept Sœurs*," avec la fameuse revue des zouaves.

—M. FRANK MCGLOIN, avocat, nous a envoyé un exemplaire de son mémoire à la Cour Suprême de la Louisiane, dans le procès en diffamation intenté par James M. Cass au *New-Orleans Times*. Le mémoire est hablement rédigé, mais nous doutons qu'il aboutisse à faire condamner MM. Weed et Bigney à payer à M. Cass la bagatelle de $100,000 qu'il réclame pour le tort fait à sa réputation.

LE CLUB DE SHAKESPEARE ET LES INONDÉS.—Les vingt personnes désignées par le maire Wiltz, comme membres du comité, pour conférer avec le comité du club de Shakespeare, sur le bénéfice proposé pour le 5 du mois prochain par le dit club pour les inondés, sont respectueusement invités à notifier leur acceptation en assistant au meeting du comité réuni au bureau de M. W. J. Hodgson, président, rue Carondelet No 5, ce soir à 7 heures.

Tout ce qui aura été signé par moi comme président, à propos du bénéfice dont il est question ci-dessus, d'ici au 5 mai prochain, sera payé par moi sur présentation le 6 mai 1874.

W. J. HODGSON, Président.

Nile-Orléans, 24 avril, 1874.

Loterie de la Louisiane—Tirage à Nos simples.

Loterie de la Louisiane—Tirage à Nos simples.

Le Lot de $20,000
Le Lot de $20,000
Le Lot de $20,000
Le Lot de $20,000
Le Lot de $20,000
Le Lot de $20,000
A été gagné au tirage du 18 avril
A été gagné au tirage du 18 avril
A été gagné au tirage du 18 avril.

LE VEGETABLE SICILIAN HAIR RENEWER DE HALL.—Préparation la plus populaire du siècle pour la rénovation des cheveux. A vendre chez tous les droguistes.

Le grand remède pour la diarrhée, la dyssenterie et les affections de l'intestin est l'EXTRAIT DE LA PLANTE BENNE DE MCGUIRE, qui depuis plus de trente ans reçoit la haute approbation de tous ceux qui l'emploient. Parmi ces derniers nous citerons le Père De Smet, l'évêque Ryan et des milliers d'autres personnes tout aussi recommandables.

Beaux habillements de printemps en casimir pour $12 50. Habits de travail, drap gonal français, pour $8 50, à notre magasin en gros, où nous vendons nos marchandises aux prix de fabrique de New York. Venez et examinez.

GARTHWAITE, LEWIS & MILLER,
100, rue Commune,

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Secours pour les Inondés.

Les souscriptions avancent toujours pour les victimes de l'inondation, et il n'y a pas d'exemple qu'un négociant ou un marchand ait refusé son obole à qui la lui demandait au nom de la charité. Bientôt le comité de secours aura collecté plus de vingt mille piastres et la misère extrême de nos concitoyens des paroisses inondées sera allégée d'autant.

Nous devons constater avec bonheur que la générosité proverbiale de la population de la Nouvelle-Orléans est restée toujours la même, malgré les sept fléaux du *carpet baggisme* qui ont visité notre malheureux pays. On ne fait jamais appel en vain au peuple de la Louisiane pour toute œuvre charitable, et son dévouement est vraiment admirable dans les circonstances actuelles. Ses plaisirs même sont un prétexte à la charité, qui se cache sous les apparences de la frivolité.

Avant hier soir la procession des "Disciples de Thespis" s'est arrêtée devant l'Hôtel-de-ville, et Thespis descendant de cheval, a remis au maire Wiltz la somme de mille piastres pour les inondés.

Ce don fait honneur à la nouvelle société, qui a gagné du premier coup l'estime du public, en sachant profiter d'une fête pour secourir selon ses moyens nos concitoyens éprouvés.

Le maire Wiltz a adressé hier la lettre suivante à Thespis,

Mairie de la Nouvelle-Orléans,
Nouvelle-Orléans, 24 avril, 1874.

A Thespis:

Laissez moi vous remercier encore une fois, au nom des malheureuses victimes de l'inondation, du don de mille piastres que vous avez généreusement offert dans la soirée de jeudi. Le plaisir qui a été causé par votre belle procession a été doublé encore par le souvenir de votre générosité, qui est d'ailleurs un des traits caractéristiques de la profession représentée par vous, qui s'est toujours montrée charitable pour les infortunés.

C'est l'honneur d'être avec respect votre très obéissant serviteur,

LOUIS A. WILTZ,
Maire et président du comité de secours

Hier, messieurs Lehman, Abrahams & Co., ont remis à M. John Phelps, président du "Cotton Exchange" de la Nouvelle-Orléans, la somme de $5000 qui leur a été adressée par le "Cotton Exchange" de New-York.

La plus grande activité est déployée par les membres du comité de distribution, qui se sont gardés de perdre un temps précieux. Des provisions ont été envoyées déjà et les inondés vont enfin avoir des vivres en abondance pour satisfaire à leurs premiers besoins.

Avec la baisse graduelle qui se fait sentir dans le fleuve, les eaux ne vont pas tarder à se retirer et les milliers de bras maintenant inactifs pourront être employés à la culture de la terre que l'inondation aura rendue encore plus fertile.

Distribution de Vivres aux Inondés.

On s'occupe activement d'envoyer des provisions dans les districts inondés; mais pour éviter toute erreur et tout malentendu, le comité de secours doit nommer des agents sur le point de nécessiter dans chacune des paroisses qui ont besoin de secours.

Il désire aussi savoir exactement où demeurent les personnes responsables qui ont été désignées pour se charger de la distribution des vivres, et si leur domicile est à proximité d'un village ou au centre d'une paroisse. Toutes les informations seront reçues avec reconnaissance par le comité de distribution qui se réunit tous les jours à l'hôtel de ville dans le salon du maire.

Les Deux Derniers Meurtres.

Thomas Curley, l'ingénieur de la compagnie N° 20 du département de l'incendie, qui a tué, il y a trois jours, Charles Howard, un membre exempt de la compagnie Mechanics N° 6, est toujours dans un état très critique, mais on a lieu d'espérer qu'il survivra à sa blessure.

Nous apprenons qu'hier matin un mandat d'arrêt a été lancé contre lui; mais sa position ne permet pas que cet ordre soit mis à exécution, et ce serait faire acte de cruauté que de le traîner de lit à la prison du comté.

Nous avons eu de nouveaux renseignements à son sujet qui rendent, sinon justifiable du moins excusable, le meurtre de Howard.

D'abord, Curley s'est trouvé placé dans un cas de légitime défense et les événements l'ont bien prouvé, puisqu'il a été lui-même dangereusement blessé par son adversaire. Ensuite, on nous assure que le premier avril, un homme s'était introduit la nuit dans sa chambre à coucher et avait feint de vouloir le frapper avec une hache. C'était un fort vilain poisson d'avril, et Curley n'a jamais pu croire qu'on ait voulu seulement s'amuser à ses dépens. Depuis ce jour, il portait une arme, car ses camarades, non moins sérieusement menacés, lui avaient déclaré que sa vie était menacée.

Thomas Faraday, le bourreau de femme, est en ce moment gardé dans une cellule de la prison de paroisse, où il a été conduit par ordre du juge McArthur devant lequel il comparu hier matin, sous l'accusation d'assaut et battre avec intention de commettre un meurtre. Il paraît résigné à son sort et garde un silence obstiné.

Sa victime, Mme Faraday, est encore vivante, mais elle était empire à chaque instant et ses blessures lui causent des souffrances atroces.

Les voleurs.

Les voleurs ont fait une razzia hier après midi dans le quatrième district et ont visité la résidence de M. J. M. G. Parker, au No. 270 de la rue Félicité, celle de M. Chas. W. Gould, au No. 226 de la rue St. Charles, et celle de M. William R. Holines, au No. 27 de la rue Polymnie.

Ces voleurs ont été assez habiles pour se faire passer pour des agents de police et se faire ouvrir les portes de ces divers hôtels sans éveiller les soupçons des domestiques qui les ont introduits dans les salons.

Le vol a été considérable.

Arrestation d'un Incendiaire.

Un certain Anderson Randolph a été arrêté hier après-midi, vers une heure, au coin des rues Bienville et Melpomène, accusé d'avoir mis le feu hier matin à la maison sise au No. 278 de la rue Melpomène.

Loterie de la Havane.

Voici, d'après une dépêche télégraphique qui, nous assure-t-on, (ont nous ne l'avons pas vue,) aurait été reçue hier, les numéros qui ont gagné les principaux lots au grand tirage, du 23 avril, de la Loterie de la Havane:

10,729, $500,000; 11,218, $100,000; 13,452, $50,000; 6,412, $25,000; 7,070, $10,000; 3,741, $10,000; 4,585, $5,000; 1,382, $5,000.

On ajoute que le gros lot aurait été gagné à la Nouvelle-Orléans.

Société d'Assistance Mutuelle des Garçons Restaurateurs.

Nous recevons une invitation qui promet beaucoup pour un bal et un souper qui seront donnés ce soir à la salle de la Parfaite Union, par la société des Garçons Restaurateurs de la Nouvelle-Orléans, à l'occasion de son premier anniversaire.

Les noms de nos principaux artistes culinaires figurent comme directeurs honoraires sur les cartes qui nous ont été adressées, et nous avons lieu de croire que tous les invités seront satisfaits.

Les danseurs auront une salle magnifique et un orchestre de premier choix, et l'on réserve aux gourmets un souper savoureux préparé par de grands maîtres.

Nous devons des remerciements à la Société des Garçons Restaurateurs pour nous avoir convié à une pareille fête.

Les hémorroïdes sont toujours guéries par l'emploi du CONDURANGO DE MCGUIRE et le WHITE ROSE PILE CURE. Pourquoi ne pas chercher à obtenir, en en faisant usage, un soulagement immédiat?

$80,000 en lots
$50,000 en lots
$30,000 en lots
$30,000 en lots

Gagnés au dernier tirage
Gagnés au dernier tirage
Gagnés au dernier tirage

De la Loterie à Numéros simples
De la Loterie à Numéros simples
De la Loterie à Numéros simples.

Il n'y a plus lieu d'employer le calomel, le blue mass, l'huile de palma-christi, qu le mercure sous aucune forme. Le CONDURANGO DE MCGUIRE possède les vertus de ces divers remèdes sans avoir aucun de leurs effets pernicieux. On peut s'exposer sans danger après l'avoir pris, car il est purement végétal.

16.

☞ Nos corps changent constamment. La matière morte passe par les boyaux et les pores, et la digestion et l'assimilation fournissent une matière fraîche. Cette matière ne peut être pure, et le corps ne peut être sain à moins que l'estomac et les organes sécrétifs n'accomplissent leur tâche entièrement et régulièrement. Pour qu'ils le puissent, entretenez les en bon état d'opération avec cette fameuse préparation si fortifiante et si purifiante, les "amers de Hostetter" pour l'estomac. Si vous voulez que votre sang soit réellement le fleuve de vie, si vous voulez que vos os se couvrent d'une chair saine, si vous voulez être exempt de maladies nerveuses et de débilité, si vous voulez avoir les idées claires et l'humeur gaie; enfin si vous voulez posséder cette première bénédiction du ciel, un esprit sain dans un corps sain, ayez recours au grand ressaurtit végétal toutes les fois que vous éprouvez des langueurs, que vous souffrez de l'indigestion, de la bile ou que vous éprouvez du découragement ou du dérangement dans les fonctions animales. Le soulagement est immédiat, et la restauration de la santé certaine.

BRONCHITE.

La bronchite est une irritation ou inflammation des tubes bronchiques qui communiquent aux poumons l'air que nous respirons; elle provient d'un rhume à la gorge, d'un catarrhe qui s'étend à cette partie du corps, d'affections scrofuleuses et d'un trop grand usage de la voix. L'irritation causée par l'usage de la voix commence au *larynx* et à la *glotte*—organes de la voix—et descendant produit l'enrouement, la toux, le crachement de matières muqueuses dans lesquelles il y a parfois du sang; elle est dangereuse principalement en ce qu'elle tend à gagner les poumons et finir par la consomption. Le "Golden Medical Discovery" du Dr. Pierce a obtenu un succès sans exemple dans les cas de bronchite graves, et tous ceux qui y ont eu recours en font le plus grand éloge.

RECONNAISSANCE.

Mme MARY TAFT, d'Elk Point, territoire de Dacota, s'est présentée au World's Dispensary le 19 août 1873 pour y témoigner sa reconnaissance. Elle a déclaré avoir été entièrement guérie d'un catarrhe compliqué d'un mal de gorge, par le Catarrh Remedy du Dr. Sage et le Golden Medical Discovery du Dr. Pierce.

21 avril—6f. v.el c.

On peut cesser de souffrir de faiblesse ou de pauvreté de sang. Il n'y a pour cela qu'à employer LA SALSEPAREILLE TONIQUE AU FER DE MCGUIRE.

6 chemises à devante en toile pour $7 00. Calçons en jean blanc, à 75 cts. Les échanteurs seront bien de s'adresser à nous avant d'aller ailleurs.

GARTHWAITE, LEWIS & MILLER.
100, rue Commune,
vis-à-vis le City Hotel.

Décédé, vendredi, 24 avril 1874, à 6 heures du soir, C. ERNST MILBERG, âgé de trente ans, natif de Hamburg, Allemagne. Ses amis et connaissances et ceux de la famille Francis sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu Samedi, après midi à 4 heures, de la résidence de son beau-père William Francis, No 362 Bayou Road.

AVIS PUBLIC.

Comité de Distribution.

DUNCAN F. KENNER, Chairman.
J. M. SANDIDGE, ROBERT HARE,
H. F. JOUBERT, A. G. OBER,
T. D. MILLER, JAMES LEWIS,
JOHN R. CLAY

Le comité s'assemble chaque jour à 10 heures A. M. au N° 22 rue Carondelet. Toute demande de secours, soit verbalement ou par écrit, doit être faite au comité, par l'entremise du chairman, au bureau du comité.

2avril—PP

AVIS PUBLIC.

Comité de Secours en général.

HON. LOUIS A. WILTZ, Maire, Chairman et Trésorier.
JOHN PHELPS, DUNCAN F. KENNER
ROBERT HARE, J. M. SANDIDGE,
J. C. PAYNE, T. L. AIRET,
J. M. SANDIDGE, A. G. OBER,
D. LANAUX, T. D. MILLER,
R. F. JOUBERT, J. H. OGLESBY,
JAMES LEWIS, JOHN R. CLAY.

Le comité s'assemblera au salon du Maire le vendredi de chaque semaine, à 7 heures du soir.

2avril—PP

Avis Important aux Contribuables.

JE paierai les taxes de ville et d'Etat antérieures à 1874, aux taux les plus bas possibles. Je vendrai les mandats aux conditions les plus libérales et en sommes au gré des acheteurs.

C. S. SOARES,
2avril—1m au No 32 de la rue St-Charles.

Grande Excursion

AUX

Crevasses de la Paroisse Plaquemines.

Par le bateau à vapeur

LIZZIE HOPKINS,

Capitaine J. F. Ancoin,

Au Profit des Inondés.

DIMANCHE, 26 AVRIL 1874.

Le bateau à vapeur partira à 2 heures précises du pied de la rue Conti et sera de retour à 8 heures du soir.

Prix de Passage (aller et retour) $1 00.

22 avril—2f.

Correspondances.

Bureaux des Directeurs,
Nile-Orléans, 22 avril 1874.

A l'Hon. Maire Wiltz et au Comité chargé de recevoir des contributions pour les victimes de l'inondation.

Messieurs—Je vous offre l'Académie de Musique et la troupe pour une représentation qui aura lieu, au bénéfice des victimes, LUNDI, 27 avril. Si vous acceptez l'offre veuillez nommer un comité de citoyens comme qui voudront bien se charger des détails, tels que publication d'annonces, ventes de billets, etc. Je vous prie de me faire une réponse immédiate.

Je suis avec respect,

L. BIDWELL,
Propriétaire-directeur.

Mairie de la Nile-Orléans
Nile-Orléans, 23 avril 1874,

A M. D. Bidwell,

Votre lettre du 22 du courant a été reçue. Votre offre précieuse et opportune est acceptée avec reconnaissance.

J'ai choisi les directeurs suivants:

Robert Brewster, Chas T. Howard, A. S. Badger, L. St. Martin, Robert Strong, I. W. Patton, Wm. Connor, Fred N. Thyer, M. Lawless, A. Burke, M. W. Applegate, J. Hernandez, A. M. Holbrook, M. F. Bigney, F. Limet, T. G. Tracy, J. Hassinger, D. By